

Charte des séminaires du DES D'hépatogastroentérologie

Charte validée par le COPIL le :

Charte communiquée à la collégiale de la spécialité le :

Coordinateur du DES : Pr Robert Benamouzig (robert.benamouzig@aphp.fr)

Responsable des séminaires pour le COPIL : Pr Jean-Marc Gornet
(jean-marc.gornet@aphp.fr)

Dates et lieu déterminés dès Juin de l'année en cours (cf tableau joint)

Lieu : Préférentiellement dans l'amphithéâtre du bâtiment Jean Dausset à Cochin.

Rythme : 3 demi-journées tous les deux mois

Charte et planning consultables par tous sur le site IHPOP.

I Rôle de l'interne

- Présence aux séminaires de DES

La présence de l'interne est obligatoire pour l'ensemble des 3 demi-journées de séminaire.

L'interne est libéré de ses fonctions hospitalières pendant l'intégralité des 3 demi-journées de séminaires. Ces 3 demi-journées s'intègrent dans leur formation théorique.

Sur l'ensemble de ces 4 (ou 5) années de DES l'interne a pour obligation d'assister à **plus de 80%** des enseignements. Les absences doivent être justifiées. La présence sera évaluée par le responsable du séminaire.

En cas de force majeure, il est de la responsabilité de l'interne de contacter le coordinateur du DES afin d'évaluer les possibilités d'adaptation. Il a été rappelé à tous les chefs de service par le coordinateur que les internes de DES doivent être détachés de toutes les tâches hospitalières pendant les séminaires.

- Participations aux séminaires de DES

Un interne au moins présente et participe à l'organisation de la demi-journée de séminaire avec le responsable de la session. Par séminaire **un interne de chaque promotion** est amené à présenter (soit 3 internes par séminaire)

Les internes de dernière année (en cours de rédaction de mémoire et de thèse) sont exemptés de la présentation en séminaire.

La liste des internes participants est fixée dès juin de l'année en cours afin d'anticiper le début des séminaires en octobre.

Les internes peuvent échanger leur date en fonction des disponibilités de chacun **et au sein de la même promotion.**

L'interne contacte le chef responsable du séminaire au moins 1 mois avant afin de définir l'organisation de la demi-journée et de connaître le sujet à traiter. En l'absence de réponse par le responsable de la demi-journée, l'interne contactera le responsable des séminaires pour le copil. Il est demandé autant que possible de favoriser la présentation sous la forme d'un cas clinique didactique et cela surtout pour les internes de 1ère et 2ème années.

II Rôle de l'encadrant

L'encadrant est contacté en Juin de l'année en cours après validation des thèmes proposés par l'ensemble de l'équipe pédagogique (COPIL). Celui-ci organise la session (contenus pédagogiques, ordre des thèmes abordés, orateurs invités, etc.) et propose à l'interne un exposé adapté à son ancienneté (de préférence un cas clinique didactique pour les premières années). Il vérifie la présence des internes lors du séminaire (feuille d'émargement à récupérer en fin de demi-journée).

III Contenu pédagogique

Les séminaires sont organisés en 3 demi-journées.

Un thème, organisé autour d'une question d'ouverture est souhaité par demi-journée (abordé par un expert sénior).

Le responsable des séminaires pour le comité de pilotage et l'ensemble de l'équipe pédagogique veillent à l'équilibre et l'alternance des sujets entre chaque sous spécialité (hépatologie, gastroentérologie, proctologie, endoscopie, oncologie).